



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

équilibre financier

Question écrite n° 47858

Texte de la question

M. Léonce Deprez à l'heure où nombreux sont ceux qui se félicitent, voire s'attribuent, une part du retour à l'équilibre de la sécurité sociale, demande à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité de lui préciser la suite qu'elle envisage de réserver à la déclaration des administrateurs de la caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) du 23 mai 2000. Cette déclaration destinée à « rappeler quelques principes essentiels », après la présentation, la veille, des comptes de la sécurité sociale par ses soins, a donné la liste des « diverses propositions faites aux pouvoirs publics » et restées « sans suite ». Il souhaite que la représentation nationale bénéficie des informations quant à ces propositions et à la suite qui leur a été ou sera donnée.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47858

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juin 2000, page 3636